



COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 09 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 11

Sont présents : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, VABRE Fabien.

Sont absents : GALÉRY Jacques, MARCENAC Cécile (procuration donnée à Cécile CHEVALIER), PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile (procuration donnée à Alain POUGET), PENA-AUBERT Christelle, BOUTONNET Sabine (procuration donnée à Jean-Luc DONEYS).

L'an deux-mille vingt-quatre, le 09 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 02 avril 2024, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Délibération N° 2024-027 – Subventions versées aux associations

Dans le cadre de l'élaboration du budget communal 2024, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations les subventions selon le tableau ci-dessous.

Ces subventions seront versées aux associations qui en auront fait la demande par écrit, sous réserve de la présentation des justificatifs demandés.

Article	Dépenses	Pour mémoire Montants votés 2023	Montants attribués 2023	Montants 2024
6574	Subventions aux associations	22 000	18 300	22 000
	Amicale Parents d'Elèves	2 060	2060	2 060
	Association de Chasse	1 030	1 030	1 030
	APE Laroquebrou Participation Collège			800
	Association des donneurs de sang	450	450	450
	AAPPMA	330	330	330
	Association Cantalienne des Amis de la Lecture	160	160	160

Comité Fêtes Animation	2 620	2 620	2 620
USCL	3 450	3 450	3 450
F.N.A.C.A.	350	350	350
Gymnastique Volontaire	1 400	1 400	1 400
Prévention Routière	38	Dossier non fourni	50
Protection Civile	80	80	80
Rugby Club	4 000	4 000	4 000
Ré-créations	850	850	850
Histoire de danser	500	500	500
OCCE	1 500	1020	1 500
Association des chevaux de trait du canton de Saint Paul des Landes	/	/	250
Réserve	2 802	0	2 120

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024

ID : 015-211502042-20240409-DEL_2024_027-DE

Berger
Levrault

Deux conseillers intéressés par l'objet de cette délibération n'ont pas pris part au vote (Frédéric MURAT et Géraud RAYNAL). Le vote de Cécile LEGOUT, intéressée par l'objet de cette délibération et ayant donné procuration, n'a pas été pris en compte.

Après délibération, la proposition est approuvée par 11 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 11/04/2024 sur le site internet de la commune www.saint-paul-des-landes.fr, qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 11/04/2024 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER